

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CO-OPERATORS

Avis de maintien d'autorisation à la suite d'une fusion

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a maintenu inchangée l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec de La Compagnie d'Assurance Générale Co-operators (nom utilisé par Co-operators General Insurance Company).

Le réexamen de l'autorisation de cette société a été effectué en vertu de l'article 155 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1, en raison de sa fusion avec Compagnie d'Assurance COSECO, le 31 décembre 2021, en une seule société par actions portant le nom de La Compagnie d'Assurance Générale Co-operators. Compagnie d'Assurance COSECO détenait une autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec jusqu'à sa révocation complète et finale le 7 juillet 2021.

La société issue de la fusion est autorisée à exercer l'activité d'assureur au Québec dans les catégories suivantes :

- Assurance contre la maladie ou les accidents
- Assurance automobile
- Assurance aviation
- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance cautionnement
- Assurance contre le détournement
- Assurance de frais juridiques
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité

Le lieu du siège de la société issue de la fusion est :

- 130, Macdonell Street
Gelfh ON N1H 6P8

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 7 juin 2022

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.